



Bruxelles, le 3 février 2009

**Question orale de Muriel Gerkens, Députée fédérale, au Ministre de l'Énergie, Monsieur Magnette, concernant la campagne publicitaire pronucléaire cofinancée par Synatom.**

Les journaux de cette semaine nous proposent des pages pleines et entières de publicité pour l'énergie nucléaire.

Outre le fait que cette publicité contienne dans l'organisation de son message des manipulations malhonnêtes, il se fait que cette campagne publicitaire est organisée et financée par le « forum nucléaire » et que parmi les membres de ce forum figurent comme on peut s'y attendre, les industries nucléaires (AREVA, Electrabel, ...) mais aussi, et c'est plus surprenant, des organismes tels que CEN, Belgoprocess ( filiale de l'ONDRAF), l'IRE et ... Synatom.

Ces organismes sont des institutions « publiques » à qui des missions ont été confiées pour garantir le traitement des déchets nucléaires, la sécurité des installations nucléaires, la gestions des provisions nucléaires en vue des démantèlements futurs des centrales, la production d'isotopes à usage médical, bref des missions d'intérêt général qui doivent veiller à protéger les citoyens des risques inhérents à l'utilisation des matériaux nucléaires, à leur fournir des informations objectives et transparentes.

J'aimerais dès lors, monsieur le Ministre, que vous m'expliquiez comment Synatom peut justifier dans ses missions de cofinancer cette campagne ?

Synatom étant membre actif du forum nucléaire et à ce titre, payant une cotisation élevée au Forum.

Synatom dispose-t-il de trop d'argent par rapport aux estimations du coût du démantèlement des centrales ?

Auquel cas quel est le montant de ce trop des réserves de Synatom ?

Pensez-vous qu'il s'agit d'un hasard si cette campagne démarre au moment où l'ONDRAF lance ses cafés citoyens de consultation des citoyens pour les interroger sur leurs valeurs concernant le traitement des déchets nucléaires ?

Allez-vous arrêter cette consultation vu ce nouveau contexte et votre soucis d'encadrement de cette consultation, cfr votre réponse en plénière de ce jeudi 29 janvier ?

Allez - vous intervenir pour ramener de l'éthique dans l'utilisation de l'argent du citoyen qui sert, in fine, à financer Synatom ?

Savez-vous à combien s'élève le coût de cette campagne et à combien s'élève les cotisations annuelles versées par Synatom en tant que membre actif du Forum nucléaire ?

Muriel Gerkens (ecolo-groen !)